

Broyage des vallées

Le secteur des vallées broyées cette année est **le nord de la RD 13** (*route départementale reliant Brou à La Bazoches Gouët*) et **l'ouest de la RD 120** (*route départementale reliant Moulhard à Chapelle Royale*).

Les exploitants agricoles qui sèment du colza dans des parcelles longeant les vallées de ce secteur sont priés de se faire connaître en mairie d'Unverre (02.37.97.20.01 - mairie.unverre@wanadoo.fr) **avant le 20 juillet 2017**, afin d'organiser le travail de l'agent communal.

La Municipalité